

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20230456

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à 20 h 00, les délégués de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqués se sont réunis à Bessé sur Bray, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation
30 mars 2023

MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GREMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARTEL Jean-Pierre, MASSE Nicolas, MERCIER Marc, PITOU Jean-Philippe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora membres titulaires, M. DUPIN Christian, Mme BRUNEAU Annick, membres suppléants.

Date d'affichage
30 mars 2023

Étaient excusés :

Nombre de conseillers
En exercice : 42
Présents : 30
Votants : 37

M. CHERON Michel
DARROY Claude remplacé par son suppléant DUPIN Christian
M. FOUCAULT Yves
M. GAUTHIER Renaud donne pouvoir à CHABILLANT Jean-Luc
M. JAMOIS Xavier
M. LABURTHE-TOLRA Benjamin donne pouvoir à VADÉ Prosper
M. MARIAS Jean-Pierre donne pouvoir à LACOCHE Jacques
M. MORIN Sébastien
M. NICOLAÏ Christophe donne pouvoir à LEBERT Philippe
M. PARIS Hubert
Mme BONNEFOY Béatrice donne pouvoir à GUIBERT Aris
Mme GERMAIN Martine donne pouvoir à FLAMENT Dominique
Mme JUMERT Annie remplacée par sa suppléante BRUNEAU Annick
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à PLUT Jean-Claude

Mme RENARD Candy est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE
MODIFICATION TARIFS**

Monsieur le Président présente les nouveaux tarifs proposés pour la Base de Loisirs intercommunale :

Camping :

Modification du tarif « électrique », de 4€ à 8€

	TARIFS Depuis 2022	PROPOSITION DE TARIFS à compter de 2023
adulte	3 €	3 €
enfant 7 ans et +	3 €	3 €
enfant -7 ans	2 €	2 €
caravane	3 €	3 €
voiture	2 €	2 €
camping-car	6 €	6 €
toile de tente	3 €	3 €
électricité	4 €	8 €
barnum hébergement	5 €	5 €
barnum logistique	5 €	5 €
garage mort hors saison	3 €	3 €

tarifs non soumis à la TVA

Activités :

Modification du tarif « laser game », de 14 € à 16 €

activités encadrées	TARIFS depuis 2022					PROPOSITION DE TARIFS à compter de 2023				
	30 min	1 heure	1h30	2 heures	3 heures	30 min	1 heure	1h30	2 heures	3 heures
individuel	10 €	16 €				10 €	16 €			
groupe 2 à 3 personnes		10 € /personne					10 € /personne			
groupe 4 à 8 personnes		9 € /personne					9 € /personne			
groupe jusqu'à 12 personnes		75 €	110 €	140 €	170 €		75 €	110 €	140 €	170 €
stage nautique ou autre				15 € /personne					15 € /personne	
autres activités										
lazer game	14 €					16 €				

tarifs non soumis à la TVA

Locations :

Tarifs inchangés :

	TARIFS depuis 2022	
	30 min	1 heure
pédalos	6 €	10 €
stand up padle	6 €	10 €
canoe kayak	6 €	10 €
planche à voile	6 €	10 €
rosalie	6 €	10 €
	1/2 journée	1 journée
Vélos, VTT	14 €	20 €
prêt de vélos aux résidents des maisonnettes (séjour une semaine), campeurs (séjour à partir de 4 nuitées) caution 100 €	gratuit durée du séjour	

tarifs non soumis à la TVA

Buvette :

Verre de bière (25cl) = 3€
Consigne gobelet = 1€
(tarifs non soumis à la TVA)

Il est proposé au Conseil Communautaire de fixer les tarifs de la Base de Loisirs intercommunale tels que proposés ci-dessus, à compter de la saison 2023.

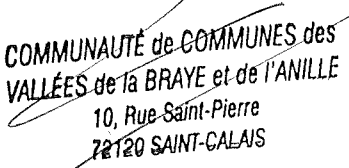
Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **APPROUVE** les tarifs de la Base de Loisirs intercommunale tels que proposés ci-dessus, à compter de la saison 2023.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 12 avril 2023

Le Président,

Michel LEROY


COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS